

HISTORIQUE DU PROJET BELENE

1981 : Décision de construire la centrale nucléaire de Belene de technologie russe sur le Danube, au Nord de la Bulgarie.

1987 : Début des travaux sans autorisation du Régulateur de la Sécurité Nucléaire bulgare.

1990 : Suspension du projet suite à des protestations et à des doutes sur sa viabilité économique.

1997 : Projet abandonné car jugé comme « techniquement inadéquat et économiquement non viable » selon le gouvernement bulgare. La centrale est restée inachevée depuis.

2003 : Changement de gouvernement : projet remis au goût du jour.

2006 : 12 banques internationales rejettent le projet du fait de ses risques (voir ci-dessous).

2007 : BNP Paribas financent pour 250 millions d'euros le début des travaux de la centrale. Suite à des manifestations et pétitions en ligne, BNP Paribas s'engage auprès des ONG à ne plus s'impliquer dans le projet.

2008 : BNP Paribas annonce qu'elle organisera le montage financier nécessaire à la construction de la centrale.

2015 : Entrée en service de la première unité si la centrale est construite.

Pour plus de détails, voir cette page sur le site des Amis de la Terre :

> <http://www.amisdelaterre.org/Historique-un-projet-obsolete-et.html>

RISQUES DU PROJET BELENE

1. Problèmes sur le choix du site de Belene

- ▶ Localisation dans une zone sismique active. Un tremblement de terre en mars 1977 a tué 120 personnes dans la ville de Svishov, à 12 km seulement du site de Belene ; plus récemment, trois séismes de magnitude supérieure à 4 sur l'échelle de Richter viennent de frapper la Bulgarie dans la région de Belene depuis la mi-avril 2008!
- ▶ Proximité du Danube, un fleuve qui montre une incidence croissante d'inondations graves. L'état d'urgence a ainsi été déclaré dans 22 villes le long du fleuve en 2006!
- ▶ Risque majeur pour le modèle d'agriculture biologique développé dans la région.
- ▶ Proximité d'une réserve naturelle.

2. Problèmes technologiques

- ▶ Choix de la technologie nucléaire retenu dangereux. L'Allemagne a ainsi fermé des réacteurs du même type que celui envisagé après la réunification, pour des motifs liés à la sécurité et la rentabilité. La construction de Belene serait interdite par les autorités en France ou en Allemagne du fait de son manque de sécurité ;
- ▶ La Bulgarie n'a aucune expérience technique des réacteurs de ce type ;
- ▶ La Bulgarie n'a à ce jour aucun plan pour la gestion de ses déchets radioactifs. Les localités mentionnées comme possibles sites de stockage ont provoqué une forte opposition des habitants locaux.

3. Violations des procédures

- ▶ Absence d'autorisation du Régulateur de la Sécurité Nucléaire bulgare au début des travaux en 1987.
- ▶ Annonces officielles récentes de la construction de Belene alors que l'Etude d'Impact Environnemental (EIE) du projet n'était pas encore achevée, en violation grossière des obligations de publication et de consultation en la matière. L'EIE est toujours devant la Haute Cour Administrative de Sofia suite à une plainte des Amis de la Terre Bulgarie et d'autres ONGs portant sur les insuffisances de l'Etude d'Impact. En effet, les accidents graves (et plans d'urgence), les inondations, les risques sismiques, les attentats terroristes et les déchets nucléaires ont été exclus du champ de l'étude et celle-ci a été réalisée avant le choix de la technologie retenue ;
- ▶ Violation de la Convention d'Espoo sur les impacts transfrontaliers du projet en Roumanie.

4. Problèmes économiques

- ▶ Explosion du coût du projet : de 2,5 milliards d'euros en 2005 à 7 milliards d'euros aujourd'hui.
- ▶ Toutes ces ressources ne seront pas investies dans l'immense potentiel d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables de la Bulgarie, filières facteurs de développement économique local et très créatrices d'emplois.

Pour plus de détails, voir cette page sur le site des Amis de la Terre :

> <http://www.amisdelaterre.org/Les-risques-de-la-centrale.html>